

BILAN PROGRAMME ECO2

VOS CONTRIBUTIONS 2022

(Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022)

DÉTAIL

(EN EUROS HT)

Contributions 2022 et répartition* :	36,40 €
Catégorie 1 (Benches, compacteurs)	36,40 €
Catégorie 2 (Bornes, grappins, bacs)	0,00 €
Catégorie 3 (Fourgon)	0,00 €
Rejets éq.CO2 compensés SUR LE PROJET « LE BOIS DU TILLEUL - Grand Est » :	2,43 T

En 2022, la totalité du programme eCO2 a permis de compenser 579 tonnes d'éq. CO2.

HISTORIQUE DE VOS CONTRIBUTIONS

PROJET « ALTO HUAYANBAMBA »

(Depuis votre adhésion jusqu'au 31 décembre 2021)

Contribution totale :	174,46 €
Total rejets éq.CO2 compensés :	11,77 T

Au 31 décembre 2021, la totalité du programme a permis de compenser 5 325 tonnes d'éq. CO2.

*Base de la contribution 15 euros HT la tonne de CO2 compensée

STOCK

Labellisation projet : 26/01/2021
Nom projet : STOCK CO2 n°8
Facture : CCC 202212097

Certificat n° CCC 202212097 émis le 19/01/2023 à Paris


**LABEL BAS
CARBONE**

CERTIFICAT DE CONTRIBUTION CARBONE

Ce certificat reconnaît la contribution carbone de :

Groupe SCHROLL

à hauteur de **579 tonnes équivalents CO₂*** dans
le projet du Bois du Tilleul à Villers-le-Tilleul (08430)


Guillaume PANTHOU-BROCHARD
Directeur Général de STOCK CO₂

Ce projet a été labellisé Bas-Carbone par le Ministère de la Transition Écologique

* Conformément au décret n° 2018-1043 du 28 novembre 2018 et l'arrêté du 28 novembre 2018 définissant le référentiel du Label Bas-Carbone, les réductions d'émissions seront certifiées cinq années après la plantation par un audit indépendant et sont comptabilisées sur les trente premières années après la plantation.